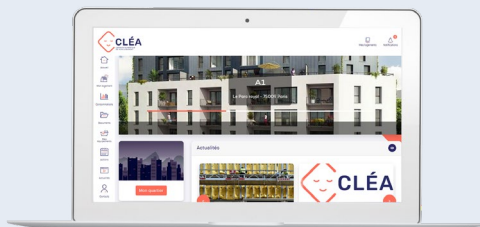


# LE CARNET D'INFORMATION DU LOGEMENT DEVIENT OBLIGATOIRE !

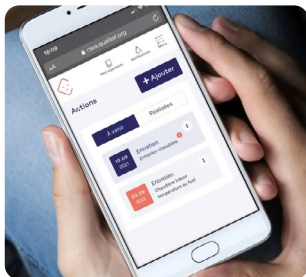
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le **Carnet d'Information du Logement (CIL)** est **obligatoire** pour tous les logements neufs et ceux faisant l'objet de travaux avec une incidence sur la performance énergétique. Son objectif : centraliser toutes les informations du logement pour garantir un bon suivi et un bon entretien tout au long de sa vie.

## Découvrez CLÉA : le Carnet d'Information du Logement

Développé par QUALITEL,  
association indépendante à but non lucratif  
engagée pour la qualité du logement  
depuis 1974.



## Au quotidien, avec CLÉA :



- › **Centralisez et conservez en toute sécurité tous les documents** liés à votre logement dans un espace unique (plans, diagnostics, modes d'emploi des équipements, devis, factures des travaux...).
- › **Suivez vos consommations d'énergie** et identifiez des sources d'économies (CLÉA est compatible avec Linky et Gazpar).
- › **Recevez des rappels d'entretien de vos équipements** (chaudière, pompe à chaleur, détecteur de fumée, VMC...).
- › **Retrouvez les informations réglementaires et les conseils** rédigés par les experts de QUALITEL pour bien entretenir votre logement.



## Pour une rénovation

- › **Archivez toutes les informations** (devis, plans, photos, informations sur les matériaux et équipements, dossier des entreprises).
- › **Mesurez concrètement vos économies d'énergie** après travaux grâce à l'outil de suivi des consommations.



## Pour une vente

- › **Fournissez l'historique fiable et complet** de l'entretien de votre bien et de ses équipements.
- › **Attestez de la valeur de votre patrimoine** immobilier et rassurez vos futurs acquéreurs.

CLÉA est un service en ligne développé par QUALITEL Espace Numérique du Logement, filiale de l'Association QUALITEL, association à but non lucratif qui a pour vocation l'amélioration de la qualité des logements.

**QUALITEL**   
ESPACE NUMÉRIQUE DU LOGEMENT